

M. Estrosi a raison, la lutte contre la délinquance est l'affaire de tous Y compris dans les villes de gauche

Nul n'est censé ignorer la loi, encore moins ceux qui sont chargés de l'exécuter.

C'est sans doute ce qu'il faudrait rappeler à un certain nombre d'élus du Parti socialiste, maires de grandes villes, qui semblent avoir oublié qu'en matière de prévention de la délinquance, la loi du 5 mars 2007 est très explicite. Dans son article premier, cette loi précise en effet que « *le maire anime, sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre* ».

Il peut s'appuyer, pour cette mission, sur les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) que la loi rend obligatoires dans les communes de plus de 10 000 habitants ainsi que dans toutes les communes qui comportent au moins une zone urbaine sensible. Il peut aussi désormais mettre en place un conseil pour les droits et devoirs des familles, qui permet de mieux lutter contre la délinquance des mineurs en accompagnant plus étroitement les parents d'enfants délinquants dans leur mission d'éducation.

Dire que les maires n'ont ni les outils ni les moyens de s'acquitter de cette mission, au moment même où le gouvernement renforce les moyens consacrés à la lutte contre la délinquance, c'est donc faire preuve soit de mauvaise volonté, soit de mauvaise foi.

Affirmer, comme l'ont fait récemment de grandes voix du PS, que la sécurité serait une mission exclusive de l'Etat, c'est énoncer une contrevérité. C'est surtout faire peu de cas du travail remarquable accompli par la grande majorité des maires qui ont eu à cœur de prendre part à la politique de lutte contre la délinquance.

Aussi, lorsqu'un maire choisit délibérément d'ignorer les obligations qui lui sont faites en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, lorsqu'il rejette sur

l'Etat l'entière responsabilité d'une mission dont il est l'un des acteurs principaux, il est du devoir de l'opposition municipale de dénoncer l'attitude de renoncement dans laquelle il s'enferme au détriment de ses concitoyens.

Grenoble en est une illustration. Le maire a semblé ignorer tous les signes précurseurs du climat délétère qui couvait dans le quartier de la Villeneuve, semblant refuser de s'impliquer dans la lutte contre l'absentéisme scolaire, affichant ses réticences envers le développement de la vidéoprotection en refusant d'accélérer son installation, minimisant des événements aussi inquiétants que l'incendie volontaire d'un bureau de vote le soir des élections européennes, et n'hési-

« M. Estrosi a raison de vouloir créer des pénalités contre les maires qui choisissent de s'exonérer de leurs responsabilités »

tant pas à mettre en cause l'Etat alors que sa propre police municipale était en grève il y a trois mois pour contester les sous-effectifs et son sous-équipement !

C'est pourquoi nous saluons le discours de vérité récemment tenu par Christian Estrosi, qui a appelé les maires de France à dépasser les clivages partisans pour prendre part ensemble à la lutte contre l'insécurité. M. Estrosi a raison de vouloir créer des pénalités contre les maires qui choisissent de s'exonérer de leurs responsabilités.

En affirmant, à Grenoble, sa détermination sans faille à lutter contre toutes les formes d'insécurité et de délinquance, le président de la République a ouvert la voie à un sursaut républicain, une union de toutes nos forces, autour de l'action du ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, contre des situations

qui sont inacceptables et pèsent sur les plus fragiles d'entre nous.

L'insécurité n'est pas un fantasme des Français, comme le pensait le gouvernement de Lionel Jospin. Ce n'est pas non plus un argument électoraliste, comme le prétend la gauche de Martine Aubry. C'est tout simplement l'une des préoccupations majeures des Français, à laquelle nous nous devons de répondre sans équivoque, quelle que soit notre étiquette politique. Représentants de l'opposition municipale de nos villes, nous demandons aux maires de ces communes de faire preuve de lucidité, de clairvoyance, et de laisser derrière eux leurs idéologies du passé afin de servir tous leurs concitoyens de façon efficace et responsable. ■

Fabien de Sans Nicolas, conseiller régional de Rhône-Alpes, président du groupe d'opposition municipale à Grenoble ; Jacques Domergue, député de l'Hérault, conseiller régional de la région Languedoc-Roussillon, président du groupe d'opposition municipale à Montpellier ; François-Xavier Dugourd, président du groupe d'opposition municipale de Dijon ; Michel Havard, député du Rhône, président du groupe d'opposition au conseil municipal de Lyon ; Sébastien Huyghe, député du Nord ; Sophie Jozan, conseillère régionale des Pays de la Loire, présidente du groupe d'opposition municipale à la ville de Nantes ; Jean-François Lamour, député de Paris, conseiller de Paris, président du groupe d'opposition au conseil de Paris ; Philippe Goujon, député et maire du 15^e arrondissement de Paris, conseiller de Paris ; Jean-Luc Moudenc, ancien maire de Toulouse, président du groupe d'opposition municipale à Toulouse ; Gaël Perdriau, président de Saint-Etienne 2014 et conseiller municipal ; Laurent Prunier, président du groupe d'opposition municipale à Brest ; Hervé Reynaud, président du groupe d'opposition municipale à Saint-Chamond ; Patrick Thill, président du groupe d'opposition municipale de Metz ; Marie-Hélène Thoraval, conseillère régionale de Rhône-Alpes, présidente du groupe d'opposition municipale à Romans.